

Au 3^e trimestre 2021, l'emploi salarié continue sa progression

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n°146 • Janvier 2022

En Bourgogne-Franche-Comté, la création d'emplois se maintient au troisième trimestre 2021. Malgré l'instauration du passe sanitaire, l'hébergement-restauration reste en nette progression tout comme les services aux ménages et le commerce. L'intérim retrouve des couleurs après un début d'année contrarié. Confronté aux difficultés d'approvisionnement, l'emploi dans les secteurs de la construction et de l'industrie s'oriente à la baisse ce trimestre.

Une création d'emplois encore soutenue au troisième trimestre

Au troisième trimestre 2021, l'emploi continue sa progression en Bourgogne-Franche-Comté (+ 0,4 %), pour le cinquième trimestre d'affilé. Cette hausse demeure toutefois légèrement moins marquée qu'au trimestre précédent (+ 0,5 %). L'emploi privé ralentit ce trimestre et ne progresse que de 0,3 % avec 2 500 emplois supplémentaires. Le secteur public a créé trois fois plus d'emplois ce trimestre que lors du précédent, soit 1 200 emplois. Il progresse ainsi de 0,5 % ► figures 1 et 2.

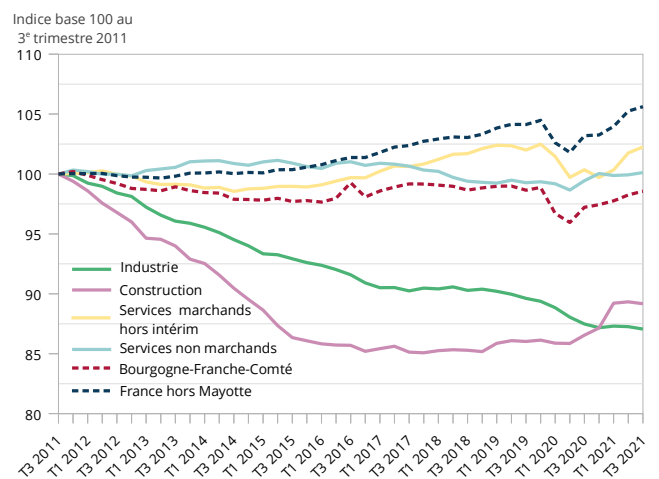
En France, la progression est semblable à celle de la région ce trimestre, + 0,4 %. L'emploi privé augmente de 0,5 % et reste le moteur de cette conjoncture favorable au niveau national. L'emploi public croît de seulement 0,2 % contre 0,4 % au deuxième trimestre.

L'intérim se redresse après un début d'année difficile

L'emploi salarié dans le secteur marchand hors intérim reste en progression ce trimestre. Néanmoins, cette hausse est plus contenue qu'au deuxième trimestre, + 0,7 % après + 1,7 %. L'hébergement-restauration confirme son redressement avec une croissance de 1,9 % et un gain de plus de 600 emplois. Les services aux ménages et le commerce affichent également une bonne dynamique, avec respectivement + 1,8 % et + 0,5 %. À l'inverse, la construction et l'industrie perdent 0,2 % d'emplois ce trimestre. Ces secteurs sont toujours affaiblis par les difficultés d'approvisionnement. De fait, la fabrication de matériels de

transport continue à perdre des emplois, près de 200 ce trimestre. Après une baisse de près de 2 % au deuxième trimestre, l'emploi intérimaire amorce son redressement et progresse de 0,5 %. Le tertiaire non marchand crée 950 emplois durant l'été, soit une croissance de 0,3 %.

► 1. Évolution de l'emploi salarié par secteur en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee

Cette étude a été réalisée en partenariat avec :

► 2. Évolution de l'emploi salarié dans les principaux secteurs en Bourgogne-Franche-Comté

Secteur	Effectifs		Évolution sur 3 mois (en %)		Évolution sur 1 an	
	2021 T3	2021 T2	2021 T3	Effectifs	%	
Agriculture	18 800	+ 0,4	+ 5,5	+ 1 550	+ 9,0	
Industrie	164 900	- 0,1	- 0,2	- 1 030	- 0,6	
Industries extract., énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	11 800	+ 0,1	- 0,5	+ 40	+ 0,4	
Industrie agro-alimentaire	27 100	+ 0,7	+ 0,9	+ 930	+ 3,6	
Biens d'équipement	21 100	- 0,5	- 0,4	- 770	- 3,5	
Matériels de transport	20 800	- 1,6	- 0,9	- 1 120	- 5,1	
Autres secteurs industriels	84 200	+ 0,2	- 0,3	- 110	- 0,1	
Construction	52 400	+ 0,1	- 0,2	+ 1 440	+ 2,8	
Commerce	122 600	+ 1,0	+ 0,5	+ 2 630	+ 2,2	
Services marchands hors intérim	237 800	+ 1,7	+ 0,7	+ 3 750	+ 1,6	
Transport	52 100	- 0,3	- 0,3	+ 80	+ 0,1	
Hébergement-restauration	32 900	+ 10,9	+ 1,9	+ 1 980	+ 6,4	
Information-communication	8 600	+ 0,8	+ 0,4	+ 250	+ 2,9	
Services financiers	21 100	+ 0,3	- 0,4	- 160	- 0,8	
Services immobiliers	6 600	- 2,7	- 0,9	- 380	- 5,5	
Services aux entreprises	73 100	+ 0,5	+ 0,6	+ 710	+ 1,0	
Services aux ménages	43 400	+ 1,5	+ 1,8	+ 1 280	+ 3,0	
Intérim	35 200	- 1,9	+ 0,5	+ 1 450	+ 4,3	
Services non marchands	339 200	+ 0,0	+ 0,3	+ 2 230	+ 0,7	
Ensemble	970 900	+ 0,5	+ 0,4	+ 12 000	+ 1,3	
dont Privé	730 800	+ 0,6	+ 0,3	+ 11 200	+ 1,6	
Public	240 100	+ 0,2	+ 0,5	+ 800	+ 0,3	

Note : les données du troisième trimestre 2021 sont provisoires. Le nombre d'emplois étant arrondi, le total des emplois n'est pas forcément égal à la somme des emplois des différents secteurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee

Sur un an, l'emploi progresse et se rapproche de son niveau d'avant-crise

Sur un an, la Bourgogne-Franche-Comté gagne 12 000 emplois, soit une progression de 1,3 %. Tous les secteurs suivent cette tendance à l'exception de l'industrie. Elle perd 1 000 emplois en un an, soit une baisse de 0,6 %. À l'inverse, la hausse est marquée dans la construction et l'intérim. Ces deux secteurs augmentent de 1 400 emplois chacun.

L'emploi dans la région demeure légèrement en dessous de son niveau d'avant-crise avec 3 800 emplois de moins qu'au quatrième trimestre 2019 (- 0,4 %). L'industrie et l'intérim ont plus de difficultés à retrouver leur niveau d'avant-crise. Le nombre d'emplois y est encore inférieur, de respectivement 2,6 % et 9,1 %.

La Côte-d'Or et la Saône-et-Loire, moteurs de la croissance d'emploi dans la région

Stable dans la plupart des départements de la région, la croissance de l'emploi dans la région est tirée par celle de la Côte-d'Or (+ 1,0 %) et de la Saône-et-Loire (+ 0,7 %). Dans les deux cas, l'intérim et les services marchands hors intérim sont les moteurs de cette hausse. Le commerce contribue également aux créations d'emplois en Bourgogne-Franche-Comté sauf dans l'Yonne. À l'inverse, l'emploi industriel se replie dans la majorité des départements de la région, notamment dans le Jura (- 1,2 %) et le Territoire de Belfort (- 0,8 %). Même tendance dans la construction ce trimestre, seul le Jura est concerné par une augmentation nette de l'emploi dans ce secteur (+ 0,6 %) ► **figure 3**.

► 3. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par département et secteur en Bourgogne-Franche-Comté

	Emploi salarié 3 ^e trimestre 2021	Ensemble		Évolution sur 3 mois (3 ^e trimestre 2021)						
		Effectifs	%	% par secteur						
				Agriculture	Construction	Industrie	Commerce	Intérim	Services marchands hors intérim	Services non marchands
Côte-d'Or	218 600	+ 2 120	+ 1,0	+ 11,2	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,7	+ 9,1	+ 1,1	+ 0,0
Doubs	192 900	+ 170	- 0,1	- 1,0	- 0,4	- 0,5	+ 0,8	- 9,2	- 0,1	+ 0,9
Jura	86 500	+ 250	+ 0,3	- 0,5	+ 0,6	- 1,2	+ 0,2	+ 1,9	+ 0,3	+ 1,1
Nièvre	65 100	+ 30	+ 0,0	+ 0,0	- 1,3	- 0,5	+ 0,1	+ 0,1	+ 1,3	- 0,6
Haute-Saône	66 000	+ 0	+ 0,0	+ 3,2	- 0,4	+ 0,7	+ 0,8	- 2,0	+ 0,3	- 0,8
Saône-et-Loire	185 600	+ 1 240	+ 0,7	+ 9,8	- 0,3	- 0,1	+ 0,4	+ 5,2	+ 0,6	+ 0,3
Yonne	107 800	+ 330	+ 0,3	- 0,1	+ 0,1	+ 0,1	- 0,3	+ 3,8	+ 1,5	- 0,5
Territoire de Belfort	48 400	+ 10	+ 0,0	- 8,0	- 1,0	- 0,8	+ 1,1	- 16,6	- 0,3	+ 2,0
Bourgogne-Franche-Comté	970 900	+ 3 760	+ 0,4	+ 5,5	- 0,2	- 0,2	+ 0,5	+ 0,5	+ 0,7	+ 0,3

Note : les données du troisième trimestre 2021 sont provisoires. Le nombre d'emplois étant arrondi, le total des emplois n'est pas forcément égal à la somme des emplois des différents secteurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee

► Méthodologie

Cet Insee Flash Conjoncture emploi est publié en partenariat avec les Urssaf et la Dreets qui co-produisent avec l'Insee les estimations trimestrielles d'emploi salarié. Celles-ci sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi construit à partir du dispositif Estel les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par l'Acoss (qui pilote au niveau national les Urssaf), la Dares (service statistique du Ministère du Travail) et l'Insee. Jusqu'au quatrième trimestre 2017, les estimations trimestrielles d'emploi par région et département portaient seulement sur les salariés du secteur marchand hors agriculture et activité des particuliers employeurs. Depuis le premier trimestre 2018, le champ est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié : sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

Les données de cette publication prennent comme unité statistique le nombre d'emplois et le « privé » comprend l'agriculture et l'activité des particuliers employeurs. Les intérimaires sont comptabilisés au lieu et dans le secteur (services marchands) des agences d'intérim quels que soient le secteur et le lieu dans lequel ils effectuent leur mission. D'autres données sont disponibles en région en nombre de postes et sur un champ « privé » différent.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

► Pour en savoir plus

- Des données sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121815>
- Au niveau national, « Informations Rapides » Insee-Acoss-Dares : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4991006>
- Les publications des URSSAF : <http://www.acoss.fr/home/observatoire-economique/publications/publications-regionales.html>
- Les publications de la Dreets Bourgogne-Franche-Comté : <http://bourgogne-franche-comte.directe.gouv.fr/Interim>

